

**Séance du Conseil d'établissement 2022-2023**  
**Procès-verbal de la rencontre du 17 janvier 2023, 18h30**  
**École Marc-Favreau**

**Présences :**

**Représentants de l'école :** Jonathan Brodeur, Noémi Mathieu, Paule Légaré, Julie Hébert et Laurence Charpentier.

**Représentants des parents :** Feng Guo, Adrian Gould, Émilie Brière et Christine Brodeur.

**Parent représentant au comité parents :** Feng Guo

**Absents :** Hannah Beattie, Suzanne Daley, Christine Richardson et Edith Faner.

**Ordre du jour de la rencontre du 14 février 2023, 18 h 30 (en présentiel)**

**1. Ouverture de l'assemblée**

**1.1. Prise des présences et vérification du quorum**

Les présences sont prises. Le quorum est atteint.

**2. Questions du public**

**- Pourquoi aucun service traiteur est proposé à l'école?**

Les raisons évoquées pour expliquer la difficulté d'implanter un service traiteur sont les suivantes :

- Les contraintes techniques (équipements pour réchauffer les plats et/ou réfrigérateurs pour les entreposer).
- La nécessité d'affecter un employé supplémentaire spécialement dédié au service du repas, dans un contexte de rareté de main d'œuvre.
- La considération d'un nombre minimum de dineurs payeurs (environ 30 ou 35), seuil fixé par les prestataires de services.
- De mauvaises expériences passées, où la qualité des repas était très insatisfaisante, ce qui a conduit les parents eux-mêmes à abandonner ce service.

Un suivi sera néanmoins fait par M. Brodeur, en collaboration avec Mme Faner, pour évaluer l'intérêt des parents pour la mise en place d'un service de traiteur et évaluer l'offre sur le marché, notamment pour des repas froids dont le service est moins contraignant sur le plan logistique.

- **Un temps dédié aux devoirs peut-il être mis en place au service de garde?**

Une demande concerne la possibilité de permettre aux élèves de faire leurs devoirs au service de garde. Cela pourrait impliquer la mise en place d'un « coin devoirs » et/ou l'identification d'un éducateur ou d'une éducatrice dédiée à l'encadrement de cette activité.

Mme Charpentier confirme qu'un tel service pourrait être avantageux, notamment pour les enfants issus de familles moins francophones.

M. Brodeur fera un suivi avec Mme Faner pour évaluer les conditions de faisabilité au vu du fonctionnement du service de garde.

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour et du compte-rendu du 17 janvier 2023**

Mme Brière propose l'adoption du procès-verbal, M. Guo seconde.

Mme Charpentier propose l'adoption de l'ordre du jour, Mme Brodeur seconde.

**4. Mot du président**

Le président salue l'accueil adapté que toute l'équipe-école a mis en place lors des journées de grand froid. De manière générale, le soin apporté à assurer la santé et la sécurité des élèves, y compris leur bien-être mental par exemple l'ouverture de la cour d'école en hiver, est très apprécié.

M. Guo souligne également les changements positifs au service de garde, notamment les collations santé et les activités diversifiées – éducatives, scientifiques, sportives – qui contribuent à l'épanouissement des enfants.

**5. Mot du directeur**

**5.1. Campagne de propreté dans l'école**

Dans le cadre d'une campagne de propreté, une vidéo a été produite mettant en vedette la nouvelle concierge dans le rôle de « Super Sylvie ». Cette vidéo a été présentée dans toutes les classes afin de montrer les comportements exemplaires et sensibiliser les élèves au rôle qui leur revient dans le maintien de la propreté à l'école.

Les représentants des parents soulignent la créativité et le professionnalisme de cette vidéo. Ils proposent de la diffuser à l'ensemble des parents de l'école.

**5.2. Inscriptions 2023-2024 – suivi**

M. Brodeur note une belle participation aux portes ouvertes, qui a donné lieu à environ 25 inscriptions au primaire.

En date du 14 février, on compte 52 inscriptions à la maternelle et 5 demandes de libres choix. Ces chiffres permettent d'anticiper que les trois groupes de maternelle devraient être maintenus l'année prochaine, et globalement l'organisation scolaire devrait ressembler à celle de cette année.

### **5.3. Semaine des enseignants**

Plusieurs activités ont eu lieu pour témoigner la reconnaissance envers les enseignants dans le cadre de la semaine qui leur est consacrée.

### **5.4. Semaine de la persévérance scolaire**

La semaine de la persévérance scolaire se déroule en ce moment, et plusieurs activités sont organisées, dont une conférence de Laurent Duvernay-Tardif pour les élèves du 3<sup>e</sup> cycle.

### **5.5. Soins aux élèves : scellants (2e année) École de la vue (préscolaire)**

M. Brodeur fait état des deux services de soins aux élèves qui ont été proposés récemment : l'application de scellants par une hygiéniste dentaire (sur approbation parentale) pour les élèves du premier cycle et une évaluation de la vue pour les élèves du préscolaire.

Mme Brière recommande de mieux communiquer aux parents la disponibilité de ces services (niveaux concernés, dates des services). Mme Mathieu propose d'inclure cette information dans « Le chemin des écoliers ».

### **5.6. Projet éducatif – à venir ce printemps**

M. Brodeur explique que deux enjeux d'apprentissage ont été identifiés comme devant faire l'objet d'une attention particulière dans le projet éducatif :

- Résoudre en mathématique
- Écriture en français

Une proposition de projet éducatif tenant compte de ces deux enjeux sera présentée au CÉ au printemps.

## **6. Tour de table**

M. Gould signale que la campagne de vaccination pour les élèves de 4<sup>e</sup> année mériterait d'être ajoutée dans les communications aux parents concernant les soins aux élèves.

## **7. Suivi du représentant à la rencontre du comité des parents CSSDM**

M. Guo rapporte les différents éléments qui ont été traités (ou non) lors de la rencontre du comité de parents :

- Réduction des déchets

Mme Beattie a soulevé un point lors de la rencontre du comité des parents concernant la réduction des déchets liés au service de garde, qui seraient liés à un contrat d'approvisionnement du CSSDM. La représentante du CSSDM a répondu qu'elle partageait les préoccupations concernant la quantité de déchets produits dans les écoles. Des démarches ont été faites pour offrir plus de collations de produits en vrac. Elle s'est engagée à « partager le travail » – les modalités de ce partage demeurent cependant imprécises. Des membres du CÉ soulèvent un enjeu de disponibilité de main d'œuvre pour préparer et servir des collations sans emballage.

M. Brodeur souligne que les déchets compostables sont maintenant triés à l'école.

- Protectrice de l'élève

Une protectrice de l'élève a été nommée et il est possible de communiquer des plaintes via le site du CSSDM.

- Service de garde pendant la relâche

Les membres du CÉ s'étonnent que le sujet de l'offre de service de garde pendant la relâche n'ait pas été abordé lors de la rencontre du comité de parents.

Le service de garde de Marc-Favreau a enregistré un plus grand nombre d'inscriptions pour la semaine de relâche que les années précédentes, ce qui permet d'atteindre le seuil d'inscriptions requises par le CSSDM pour offrir un service. Sur les >200 établissements du CSSDM, Marc-Favreau est l'une de quatre écoles seulement qui atteignent le seuil requis pour l'ouverture d'un service pendant la relâche.

Les membres du CÉ saluent la très belle programmation d'activités que la direction du service de garde a élaborée pour que les enfants profitent pleinement de la relâche.

## **8. Suivis**

### **8.1. Gardien du temps**

Un meilleur contrôle du temps est assuré par Mme Charpentier.

### **8.2. Mobilité active et sécurité autour de l'école – rencontre avec Mme Sourias**

Deux démarches de suivi ont été faites auprès de Mme Sourias, l'une par M. Brodeur en tant que directeur de l'établissement, l'autre par M. Gould au nom des parents membres du CÉ.

Une réponse a été faite par Mme Sourias, traitant tous les points qui faisaient l'objet de questions de la part de M. Gould. Un plan d'aménagement temporaire sera présenté en mars pour une mise en œuvre rapide, dans l'attente d'un plan d'aménagement définitif pour l'avenue Somerled, dont la réalisation est prévue à plus long terme.

Les membres du CÉ se félicitent que les actions entreprises depuis l'an dernier avec la consultation concernant la sécurité portent fruit. Ils soulignent la réactivité de Mme Sourias et de l'administration dans ce dossier et se réjouissent que des actions concrètes soient bientôt déployées pour assurer la sécurité aux abords de l'école.

### **8.3. Politique du CSSDM sur l'utilisation des ressources numériques**

En suivi d'une question posée par un parent lors de la dernière séance, M. Brodeur s'est informé auprès du CSSDM des préconisations concernant l'utilisation des outils numériques dans un cadre scolaire. La plupart des informations trouvées auprès du CSSDM encourage l'adoption des outils numériques, sans alerter sur les effets négatifs qu'ils peuvent engendrer. Les membres du CÉ s'en étonnent. Mme Hébert souligne toutefois que l'enseignement du primaire doit aussi permettre de préparer la transition vers le secondaire, où les outils numériques sont largement utilisés.

Une consultation rapide des enseignants a montré que les pratiques sont assez variables.

Plutôt que de poser des paramètres stricts pour l'utilisation des ressources numériques, il est proposé de sensibiliser les élèves et les familles à une bonne hygiène numérique, au même titre que l'école sensibilise aux notions d'hygiène alimentaire.

### **8.4. Budget soutien aux parents**

Dans la suite du point précédent, M. Brodeur propose qu'une partie du budget de soutien aux parents soit consacrée à la présentation d'une conférence portant sur les effets des outils numériques sur les enfants. Cette conférence pourrait idéalement avoir lieu en mode hybride synchrone pour permettre des échanges vivants en présentiel, tout en facilitant l'accès à cette conférence aux parents qui ne pourraient s'absenter du domicile en soirée. Une bonne communication auprès des parents en amont de l'évènement sera essentielle pour favoriser un bon taux de participation à cette conférence.

La proposition évoquée lors de la précédente séance du conseil, à savoir que des fonds soient consacrés à l'organisation d'une activité d'intégration pour les parents d'élèves du préscolaire et du premier cycle, est toujours d'actualité. Cependant, il a semblé préférable de proposer à l'OPP plutôt qu'au personnel de l'école d'organiser cette activité, pour laquelle l'école fournirait un financement. En suivi de cette proposition, M. Guo assurera le lien avec les parents de l'OPP et M. Brodeur fournira des détails sur les modalités d'utilisation de l'enveloppe budgétaire d'aide aux parents (M15024).

## **9. Travaux du conseil**

### **9.1. Grille-matière à approuver - pièce jointe**

Mme Brodeur propose l'approbation ; M. Gould seconde.

### **9.2. Consultation pour le projet éducatif (env. 35-35 min) à la fin**

Un comité de pilotage composé de membres du personnel, de représentants des parents au CÉ et de la direction traitera ce point hors des séances régulières du CÉ.

## **10. Informations variées**

### **10.1. Consultation des élèves (3 au 28 avril)**

La consultation obligatoire des élèves se fera via les questionnaires mis à disposition gratuitement par certains groupes de recherche universitaires. La consultation cette année portera sur le thème de la sécurité. Il a été décidé en CPEPE que tous les élèves de 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année ainsi que les membres du personnel seraient sondés. Trois questionnaires différents seront utilisés.

La consultation se déroulera du 3 au 28 avril et les résultats seront communiqués par les groupes de recherche universitaires courant mai.

M. Gould s'interroge sur les modalités de la communication des résultats. Le CÉ sera informé des résultats. Une communication aux élèves sera également faite, en prenant soin de l'orienter positivement sur les actions que l'école mettra en place à la suite du sondage pour maintenir et améliorer la sécurité des élèves.

#### **10.2. Tableau des sorties**

Le CÉ approuve les sorties et activités culturelles. (voir tableau)

#### **10.3. Nouvelles du service de garde et semaine de relâche (Édith Faner)**

En l'absence de Mme Faner, ce point sera traité à la prochaine séance.

#### **10.4. Nouvelles de la Fondation**

L'absence de relève à la Fondation est un sujet de préoccupation.

### **11. Varia**

Aucun point n'a été soulevé dans cette rubrique.

**Prochaine rencontre : 21 mars 2023 heure : 18h30**

**Levée de la séance : 20h39.**

The image shows two handwritten signatures. The top signature is in blue ink and appears to be 'Gould'. The bottom signature is in black ink and is more stylized, possibly 'Ferner'.